

Le JOURNAL

→ n°84 - Hiver 2015

Dossier :
**Fêtes de fin
d'année : les bons
plans à Nantes**
→p 4/5

Nantes Habitat
& vous
**Locataires, devenez
propriétaires !**
→p 6

NH & CO :
**De nouveaux
gardiens en pied
d'immeuble**
→p 8

**nantes
HABITAT**



BONNES FÊTES*

Pensez-y ! Pour toutes vos démarches :
Centre de relations locataires 02 40 67 07 37



LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette année, Nantes Habitat a fait évoluer son organisation pour s'adapter au mieux à vos besoins. Pour assurer un service de qualité, au plus proche de chez vous, nos agences sont organisées en 17 secteurs. N'hésitez pas à contacter vos équipes de secteurs, qui sont vos interlocuteurs privilégiés.

Cette année fut encore riche en construction et rénovation de logements. Le logement est une préoccupation majeure des projets nantais et métropolitains. Nantes Habitat, acteur public du logement social à Nantes, contribue à développer du logement pour assurer la cohésion sociale sur tous les quartiers de la ville.

À partir du 1^{er} janvier 2016, Nantes Habitat élargira son périmètre d'action et proposera ses savoir-faire aux 24 communes de la métropole nantaise. C'est un nouveau chapitre dans la vie de l'Office et une reconnaissance de nos compétences que nous développerons dans le dossier du prochain journal. Pour l'heure, vous trouverez dans ce numéro de nombreux bons plans pour profiter des fêtes de fin d'année. Fêtes de fin d'année que je vous souhaite joyeuses, à vous et à l'ensemble de vos proches.

Alain Robert
Président de Nantes Habitat,
Adjoint au Maire

L'ACTUALITÉ DE

→ Dervallières

Plantations square Degas



La concertation avec les habitants a permis de créer des petites parcelles de jardins partagés.

Mi-novembre, l'équipe de l'agence Watteau a accueilli les locataires de la rue Degas lors d'un moment convivial avec les associations de locataires, l'équipe de quartier, les élus de quartier, l'atelier Bricolage, l'atelier La Luna et les médiateurs de quartier.

Cette inauguration fait suite à la fin des travaux d'aménagement de l'espace vert situé derrière l'immeuble. Outre les jeux destinés aux enfants, six parcelles de 25 m² environ ont été mises à la disposition des locataires. Malgré une météo peu clémente, les participants ont procédé à des plantations dans la bonne humeur : persil, fraisiers, plantes aromatiques, tulipes, narcisses, pensées offerts par Nantes Habitat. Brigitte, locataire au 2 rue Degas, fait déjà des projets pour la saison prochaine : « J'ai déjà un jardin familial à la Contrie. Avec ces plantations, si l'on peut faire des échanges de plants, ça sera bien ! »

→ Sachez-le

Secteur Degas : opération terminée

Sur le secteur Degas, 84 logements ont été requalifiés entre 2013 et 2014 : réfection intérieure des logements, fusion des entrées par deux, création d'une passerelle extérieure. 23 logements neufs ont été livrés fin 2014. Dès 2012, la concertation a été menée avec les locataires pour faciliter les liens entre les ménages déjà en place et les nouveaux arrivants, dans l'immeuble existant comme dans la construction neuve.

LE SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ DE NANTES HABITAT P.2

LE DOSSIER Fêtes de fin d'année : les bons plans à Nantes P.4-5

NANTES HABITAT & VOUS Locataires, devenez propriétaires ! P.6

NH&CO De nouveaux gardiens en pied d'immeuble P.8

VOS ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES P.9

UN PEU D'HISTOIRE La Géraudière et Port-Durand : deux cités pour répondre à l'urgence P.10

VOS TALENTS P.11

JEUX & LOISIRS P.11

À VOS AGENDAS P.12

→ Centre-Ville

Résidence Gambetta : une offre mixte en plein centre-ville

Réalisée dans le cadre de la recomposition du quartier historique Gambetta-Saint-Clément, la résidence Gambetta a été inaugurée en novembre dernier par Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole et par Alain Robert, président de Nantes Habitat, adjoint au maire. Avec 56

logements sociaux, un foyer d'accueil de 48 places, une crèche de 40 places, un local pour le Secours Catholique et des bureaux pour le futur Musée d'arts, le programme Gambetta mise sur la mixité. Construit entre l'été 2013 et l'été 2015, l'immeuble aux lignes contemporaines s'intègre par-

faitement dans son environnement. Ce programme illustre la capacité de Nantes Habitat de proposer une offre complète mêlant appartements, service public et bureaux en plein cœur du centre-ville.



Un bâtiment aux lignes contemporaines, parfaitement intégré au quartier.

→ Chantenay

Une crémaillère pour la Promenade des Nefs

Début décembre, l'agence Jamet a organisé une crémaillère avec les habitants de La Promenade des Nefs. Sur les 98 appartements de cette opération livrée l'été dernier, Nantes Habitat est propriétaire de 43 d'entre eux. Lors de ce moment convivial, les habitants ont pu découvrir les services de proximité de Nantes Habitat et rencontrer l'équipe de quartier. L'occasion également d'échanger et de tisser du lien au sein d'une même résidence.

→ Sachez-le

Plus de 100 rencontres par an !

Chaque année, Nantes Habitat organise plus de 100 rencontres avec les locataires : réunions de concertation ou d'information, crémaillères, présentation de programmes, vote sur les travaux... soit environ une rencontre tous les 3 jours tout au long de l'année !



La rencontre conviviale organisée par l'office a permis à une quarantaine de locataires de se rencontrer.

Fêtes de fin d'année : les bons plans à Nantes

→ En France, les fêtes de fin d'année sont un événement particulier pour de nombreux foyers, un moment de partage à vivre en famille ou entre amis, souvent autour d'un repas festif et dans un environnement décoré pour l'occasion. C'est aussi le moment de flâner et de profiter des nombreuses animations proposées un peu partout en ville.



Les marchés de Noël

Pour les retardataires ou pour les étourdis, il vous reste encore quelques jours pour trouver le ou les cadeaux de dernière minute parmi les 120 chalets du marché de Noël place du Commerce et place Royale. Square Daviais, L'Autre Marché cultive sa différence et permet de consommer local, durable et solidaire. Vous pouvez également profiter du Marché de Léon, place du Change, qui fait la part belle aux entreprises créatives des Pays de la Loire. Mais attention, fermeture de ces trois marchés éphémères le jeudi 24 décembre en fin d'après-midi... Quoiqu'il en soit, n'hésitez pas à faire un détour par le Passage Pommeraye flambant neuf suit à sa récente rénovation. Cette année, ce lieu emblématique nantais crée l'évènement autour des décorations : sapins naturels aux guirlandes et lumières blanches, tapis rouge à tous les étages !

Un Noël féérique avec Disney au Zénith pour 80 locataires

Le dernier numéro de votre Journal vous proposait de gagner des places pour le spectacle de Disney sur glace « Les Mondes féériques ». Parmi les bulletins reçus, 20 personnes ont été tirées au sort par huissier et ont bénéficié de 4 places chacune.

Le 5 décembre dernier, ce sont ainsi 80 locataires de Nantes Habitat, ravis, qui se sont retrouvés au Zénith de Nantes Métropole pour partager un moment magique.



Les locataires ont pu profiter d'une collation avant le spectacle et pendant l'entracte dans un espace réservé par Nantes Habitat.

Noël au Château

Des artistes proposent un parcours peuplé d'êtres animaliers énigmatiques dans les salles du Château pour toute la famille.

Accès gratuit.

En savoir plus :

www.chateaunantes.fr

Noël aux Nefs

Les Nefs sont en fête jusqu'au 3 janvier, avec de grands sapins, l'illumination de la rue des Nefs. Plusieurs animations sont prévues avec, entre autres, la chorégraphie poétique d'une danseuse dans sa grande boule à neige (26 au 31 décembre à partir de 15h) ou les œuvres éphémères des sculpteurs sur glace (19 au 31 décembre). Dégustations de chocolat, de soupe ou de vin chaud participent aussi à la féerie de cette 9^e édition de Noël aux Nefs. **Accès gratuit.**

Tous les détails : www.lesmachines-nantes.fr



Nant'Arctique

Pour la 11^e édition de Nant'Arctique, une patinoire de 550 m² et une piste de luge de 20 mètres de long investissent le Cours Saint-Pierre. De 10h à 20h, petits et grands peuvent venir patiner, même sous la pluie (2 euros les 2 heures). Attention, gants obligatoires. La piste de luge s'adresse exclusivement au 4-10 ans accompagnés d'un adulte (2 euros les 4 descentes).

Prudence avec les décorations de fête

Qui dit fêtes de fin d'année, dit aussi décorations de Noël. Des décorations à manier avec précaution pour éviter tout risque d'accident.

• Sapin

Il se vend chaque année 6,5 millions de sapins, dont 1 million sont artificiels. Si ce dernier peut servir plusieurs années, vérifiez qu'il est en matière non inflammable et qu'il est toujours en bon état. Pour un sapin naturel, mettez-lui les pieds dans l'eau : il continue à absorber de l'eau, même coupé. Naturel ou artificiel, veillez à ce que votre sapin soit fixé sur une base bien solide

• Boules de Noël

Pour la décoration, évitez les boules en verre. Elles peuvent être dangereuses, surtout pour les jeunes enfants si elles se cassent.

• Guirlandes électriques

Vos guirlandes électriques doivent être conformes à la norme NF (norme française) et NE (européenne). Attention à la surcharge des prises et multiprises électriques. Pensez à les éteindre la nuit ou lorsque vous vous absentez.

• Bougies

Les bougies ne doivent jamais être placées dans le sapin, ni à portée de main des enfants. Là aussi, pensez à les éteindre la nuit ou lorsque vous vous absentez.

OÙ JETER MES EMBALLAGES ?

La période de Noël génère des emballages de toute nature dont il faut se séparer. Pour les quartiers bénéficiant du dispositif TriSac, les emballages papier et carton vont dans le sac jaune. Pour les autres quartiers, choisissez les bacs jaunes destinés aux produits recyclables. Pour les encombrants, une collecte est effectuée par Nantes Métropole, le lieu de dépôt et le jour de collecte sont affichés dans votre hall.

Pour tout renseignement et pour connaître les déchetteries et éco-points les plus proches de chez vous, contactez Allô Propreté : 0 800 344 000 de 8h à 17h, appel gratuit d'un poste fixe.

→ Le chiffre

5 000

Nantais bénéficient aujourd'hui de la « Carte blanche ». Lancée par la Ville il y a trois ans, elle offre des réductions ou la gratuité auprès de 50 partenaires sportifs et culturels. La « Carte blanche », gratuite et nominative, est délivrée selon les ressources financières.

→ En savoir plus : www.nantes.fr
ALLONANTES :
02 40 41 9000



Locataires, devenez propriétaires !

Logements anciens

→ **Offre exclusive et sécurisée**
réservée aux locataires de Nantes Habitat

Bourderies **RUE JEAN-MARIE DE LA MENNAIS**

Quartier :

Le quartier des Bourderies se situe entre la mairie de Chantenay et la Croix Bonneau, à proximité du tramway. C'est un quartier dynamique en cours de rénovation. De nombreux équipements publics à proximité (écoles, centre social, bibliothèque...) et des commerces de proximité (boulangerie, pharmacie, coiffeur...).

Les transports :

Proximité des bus 11 et du tram 1.

Résidence :

Cette résidence de 1960 réhabilitée en 2000 se compose de 3 bâtiments de 11 logements répartis sur 3 niveaux. Les logements proposés à la vente sont vastes et lumineux.

Description des logements :

Tous les logements bénéficient de vastes volumes, d'espaces de rangements et de caves. Chauffage collectif urbain.

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T4	80 m ²	1 ^{er}	78 650 €	1 940 €
T2	48 m ²	2 ^e	52 000 €	1 750 €
T4	80 m ²	3 ^e	78 650 €	1 940 €
T3	69 m ²	3 ^e	73 450 €	1 930 €



→ **Contact : service accession au 02 40 67 09 93**

→ **Ou rendez-vous sur notre site : www.nantes-habitat.fr**



Logements neufs

Découvrez l'ensemble de nos programmes neufs destinés à la vente avec le Prêt social, Prêt Social Location Accession (PSLA).

Parc des Dervallières - Vallon de Chézine **LES JARDINS D'AUGUSTE**

À proximité du bus 25 et des Chronobus C3 et C6.

20 appartements et maisons individuelles du T2 au T4 au cœur du Parc des Dervallières.

Livraison : fin 2017. À partir de : 115 000 €



Île de Nantes - L'ÎLOT DES ILES

À proximité du Chronobus C5 et du Tram 1.

32 appartements du T2 au T4 près de la grue jaune Titan.

Livraison : début 2018. À partir de : 130 000 €



Quartiers Est - Bottière - LIPPMANN

À proximité du Tram 1

15 logements du T2 au T4 au cœur du quartier Bottière.

Livraison : fin 2017. À partir de : 99 000 €



Saint-Joseph de Porterie

Dernières opportunités aux Jardins du Bêle

T3 de 68 m² avec jardin et garage - 162 900 €

T4 de 83 m² en duplex avec terrasse - 217 000 €

Quelles sont les règles d'usage des loggias et des balcons ?



→ Pour les appartements disposant de balcons ou de loggias, quelques règles de bon usage sont à adopter :

- Toute forme d'occultation des vitrages et garde-corps est interdite : utilisez les brise-soleil.
- Les revêtements de sol (caillebotis bois, pelouse synthétique) sont tolérés à condition qu'ils ne soient ni collés ni scellés.
- Aucun encombrant ne devra y être stocké.
- Les barbecues à feu de bois sont interdits.
- Les vélos ne sont pas autorisés sur les balcons, votre immeuble étant pourvu d'un local sécurisé pour les vélos
- Evitez de nettoyer votre balcon à grande eau, pensez à votre voisin du dessous.
- Profiter de son balcon aux beaux jours est certes agréable, mais soyez vigilants aux nuisances sonores, de jour comme de nuit, pour respecter la tranquillité de vos voisins.
- Vous pouvez fleurir votre balcon à condition de placer les jardinières à l'intérieur des garde-corps et de veiller à ce qu'elles soient solidement arrimées. Utilisez des pots étanches et arrosez modérément. Soyez particulièrement attentifs au poids de vos plantes en pot : le poids de la terre mouillée s'ajoute à celui du contenant... Sachez que vous serez responsables des dommages causés par la chute d'objet pouvant blesser des passants ou dégrader la façade, mais aussi des infiltrations en cas d'arrosage excessif.



→ Sachez-le

Garages à louer

Nantes Habitat dispose d'une vaste offre de garages dans tous les quartiers nantais. N'hésitez pas à consulter le site nantes-habitat.fr dans la rubrique « Vous cherchez... » ou par téléphone au 02 40 67 07 10



De nouveaux gardiens en pied d'immeuble



→ Nantes Habitat poursuit le déploiement de loges de gardiens sur son patrimoine à Bellevue, Nantes Sud et à la Bottière.

De gauche à droite : Charles Connes, Guy-Bernard Debato, Atmane Lamkerfed.

Trois nouvelles loges

→ **BOTTIÈRE CHÉNAIE** : la loge se situe au 11 bis mail Haroun-Tazieff. Elle est destinée à accueillir les locataires d'un patrimoine récent de près de 200 logements : La Bourdaine, Naturalie, Canopia et les Pierres Noires. Guy-Bernard Debato, gardien, assure les permanences sur ce secteur.

→ **CONAN-MÉRIADEC/ BABIN-CHEVAYE/ DORGÈRE** : sur cet ensemble, c'est Charles Connes qui accueillera les locataires qu'il connaît déjà depuis 6 ans (140 logements). Sa loge, qui fut jadis une boucherie, est située au 16 rue Babin-Chevaye dans un patrimoine historique en projet de requalification.

→ **MOULIN-LAMBERT** : ancien local technique, la loge d'Atmane Lamkerfed est située au 13 rue de la Dordogne et est destinée aux locataires des rues de la Vézère, de la Corrèze et de la Dordogne (162 logements).

Les permanences des trois loges sont prévues du lundi au vendredi de 11h à 12h.

Le dispositif de nouveaux gardiens en pied d'immeuble a été mis en place en juin dernier avec l'ouverture de deux loges rue de Pont-Aven (Nantes Nord) et rue du Luxembourg (Malakoff). Trois loges supplémentaires ont rejoint le dispositif début novembre à Bellevue, Nantes Sud et à la Bottière (*lire détails en encadré*).

Les locataires concernés ont été prévenus de ce nouveau dispositif de proximité mis à leur disposition via un courrier et un dépliant sur les missions du gardien. Par ailleurs, une signalétique permet un repérage facile des heures et du lieu des permanences.

UNE FORMATION DE TERRAIN

Pour permettre aux gardiens d'effectuer leur mission dans les meilleures conditions, les équipes des secteurs concernés les ont accueillis courant octobre et novembre afin de leur faire découvrir leur métier. Un travail d'équipe nécessaire qui permet d'identifier les complémentarités et de soutenir le gardien dans son rôle d'interlocuteur privilégié des locataires.

Enfin, pour leur permettre de bien démarrer dans leurs missions d'entretien, de veille, de sécurité et de maintenance techniques, mais aussi de relation client et de sensibilisation aux règles de vie collective, tous ont reçu des formations adéquates : état des lieux, pathologies du bâtiment, contrats de maintenance et contrôle, réparations locatives et terminologie technique. Pour l'aspect relationnel, les gardiens ont été sensibilisés à la valorisation des déchets, aux droits et devoirs du locataire, à la gestion de situations tendues.

Une sixième loge est en projet pour le printemps prochain rue Samuel-de-Champlain dans les quartiers Nord.



L'entretien courant du logement... qu'est-ce qui est à votre charge ?

- Cela fait cinq ans que vous habitez dans votre logement et la tapisserie du salon a jauni par le soleil. Vous allez bientôt quitter votre appartement, est-ce à vous de la changer ?

Non, une tapisserie qui jaunit correspond à de l'usure normale, c'est ce qu'on appelle la vétusté.

- Votre chat a fait ses griffes sur la tapisserie du couloir, est-ce à vous de la remplacer ?

Oui, car c'est considéré comme une dégradation, et donc s'en suit une réparation à vos frais.

Pour éviter d'avoir une retenue sur votre dépôt de garantie, il est préférable de faire le nécessaire avant votre sortie.

- Au cours de la location, le volet roulant de la salle à manger s'est bloqué à plusieurs reprises, et vous ne pouviez plus l'ouvrir correctement. Vous craignez que Nantes Habitat vous demande de payer la facture de réparation. Est-ce possible ?

Non, ce n'est pas à votre charge car ce n'est pas une dégradation mais de l'usure. Le bailleur est tenu de délivrer un logement en bon état d'usage et de réparation.

Toutefois, si le logement loué n'est pas en bon état d'usage à l'entrée dans les lieux, les parties peuvent se mettre d'accord sur la prise en charge et l'exécution par le locataire des travaux nécessaires à sa remise en l'état (travaux de peinture par exemple).

Le mieux est de noter par écrit tout accord amiable, sur l'état des lieux ou le contrat de location.

Vous avez d'autres questions ? Vous voulez en savoir plus ?

Contactez-nous :

CLCV Nantes

18 bis rue Charles Perron - 44100 Nantes

Tél. 02 40 43 42 84 - nantes@clcv.org



Il y a un an, vous nous avez fait confiance en nous élisant pour vous défendre au Conseil d'administration de Nantes Habitat.

Nombre d'entre vous nous ont contactés pour faire avancer vos demandes de mutations, réparations, dégâts des eaux, troubles du voisinage, etc.

Au sujet des demandes de réparations qui tardent à être effectuées, certains d'entre vous pensent qu'en arrêtant de payer le loyer, les choses avancent plus vite. ERREUR, vous vous mettez dans votre tort alors que vos demandes sont parfaitement légitimes.

Actuellement, la presse, la télévision ne nous apportent pas de bonnes nouvelles. Attentats, hausse des impôts, hausse du prix du carburant... Relevons la tête !

Et pour cette fin d'année, toute l'équipe de la CGLUD44 vous souhaite de joyeuses fêtes.

N'hésitez pas à nous contacter :

CGL 44 - Union départementale 44

6 place de la Manu

Tél. 02 40 74 16 85

udcgl44.lamanu@sfr.fr



En cette fin d'année, marquée par les terribles événements qui nous ont tous touchés, l'ensemble des militants d'INDECOSA-CGT se joint à moi pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année.

*Lucien Bertin,
administrateur au Conseil d'administration
de Nantes Habitat.*

Contactez-nous :

INDECOSA CGT 44 Maison des Syndicats

1 Place de la Gare de L'Etat

44200 Nantes

Tél. 02 28 08 29 88



L'actualité dramatique des dernières semaines nous a tous bouleversés.

La Confédération Syndicale des Familles est signataire de l'appel unitaire « Nous ne céderons pas ! » et nous souhaitons en partager un extrait avec vous :

« Ceux qui, au nom de Daech, ont fait subir à Paris et à Saint-Denis un moment d'inhumanité absolue ne nous feront pas céder. Rien ne peut justifier ces assassinats, ici ou ailleurs. Chacune des victimes vit en nous parce que nous appartenons à la même humanité. Ce crime est immense mais c'est en continuant à vivre librement et fraternellement que notre réponse sera à la hauteur... Pour nos libertés, pour une société où la fraternité a toute sa place, nous ne céderons pas à la peur dans laquelle veulent nous faire vivre ceux et celles qui font de la mort leur raison de vivre... Nous appelons les femmes et les hommes de ce pays à rester solidaires et à lutter contre toute forme de racisme. Nous appelons aussi à la défense des libertés et que nul ne soit victime de discriminations ».

Oui, nous avons chacun notre place à prendre pour construire une cité plus fraternelle et plus tolérante mais aussi plus juste quand le chômage et la précarité éprouvent de nombreux habitants.

C'est le sens de l'action de notre association de défense des locataires, avec vous au quotidien pour agir, pour améliorer vos conditions de logement et faire entendre votre voix dans les projets urbains qui vous concernent.

Aujourd'hui, nous vous invitons à nous rejoindre car plus nombreux nous sommes, plus forts nous serons pour porter vos attentes, vos réclamations auprès de Nantes Habitat et de la Ville pour mieux vivre dans votre logement, votre immeuble, votre quartier.

UD/CSF44

Bâtiment associatif « Pirmil »

25 rue Esnoul des Châtelets

Fari Salimy, élue CSF, représentante des locataires au CA de Nantes Habitat

Tél. : 06 88 84 15 41

UN PEU D'HISTOIRE 📖

La Géraudière et Port Durand, deux cités pour répondre à l'urgence

→ Après la Seconde Guerre Mondiale, la crise du logement fait rage. Il faudra attendre 1956 pour voir se construire les premières cités d'urgence.

Après la Seconde Guerre Mondiale, il faut reconstruire. Mais le premier « plan de relance » de 1947 ne met pas l'accent sur le logement. En 1953, malgré les insuffisances criantes de logements sociaux, un second plan privilégie l'accession à la propriété. L'hiver 54 voit se développer les mouvements des sans-logis, relayés au plan national par l'abbé Pierre. L'Office ne peut rester insensible. Aussi, début 54, le président Roger expose : « le Ministère de la Reconstruction et du Logement se préoccupe d'un programme de cités d'urgence. Ces habitations seraient édifiées avec des matériaux durables. Les cellules types de 32 à 34 m² comprendraient 2 à 3 pièces et une salle d'eau et seraient pourvues d'éléments de confort indispensables. Il serait possible d'obtenir un prix compris entre 400 000 et 500 000 francs (ce qui correspond à 7 188 à 8 985 € aujourd'hui). Ces cités seraient bâties à proximité des agglomérations urbaines. Conçues comme des cités de passage, les cités d'urgence pourraient se transformer en rési-



Les logements de la Géraudière et de Port Durand sont construits sur le même modèle.

dence quasi-définitives, aussi longtemps que subsisterait la pénurie de logements populaires. » Deux terrains sont rapidement identifiés à Nantes, l'un à la Géraudière, l'autre à Port Durand. Dessinés par l'architecte de la Ville, Charles Friesé qui, pour l'occasion, renonce à ses honoraires, 110 logements au total sont livrés en 1956 (53 pour la Géraudière et 57 pour Port Durand). Les normes de confort sont minimales mais construire à bon marché reste un défi, d'autant que les premiers appels d'offre ne mobilisent

pas les entreprises. L'année 1956 marque également le passage des Habitations Bon Marché (les H.B.M.) aux Habitations à Loyer Modéré.

Ces deux cités emblématiques ont reçu chacune à leur tour les honneurs avec, en 1994, la visite de François Mitterrand chez une locataire dans son logement réhabilité à la Géraudière et, en juin 2004, l'inauguration du nouveau Port Durand par les membres de la Fondation Abbé Pierre.

nantes
MÉTROPOLÉ
HABITAT

Voici le nouveau logo qui ornera vos différents supports et les agences en janvier prochain.

Nantes Habitat devient Nantes Métropole Habitat le 1^{er} janvier 2016

Depuis sa création en 1913, Nantes Habitat, alors Office d'habitations bon marché (HBM) était rattaché à la Ville de Nantes. Depuis cette date Nantes Habitat a construit plus de 25 000 logements, possédant ainsi 1 logement sur 6 dans la ville et logeant près d'un Nantais sur 6. L'ouverture à la Métropole est prévue par la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové). Tous les offices municipaux intégrés dans une communauté urbaine ou une communauté de communes doivent être rattachés à l'intercommunalité avant janvier 2017. Pour Nantes Habitat, le processus a

été enclenché en juin dernier pour une métropolisation effective en janvier prochain. À partir de cette date, l'Office pourra donc élargir son champ d'action sur les 23 autres communes de Nantes Métropole. Plusieurs projets sont à l'étude, avec notamment un programme de 60 logements boulevard de la Baule à Saint-Herblain. Pour les locataires de Nantes Habitat, la métropolisation n'a aucun impact, l'Office continuant sa mission de service public de proximité et d'acteur du logement social... à l'échelle de l'agglomération désormais.

VOS TALENTS ♥

Parfum d'Italie à Malakoff

Anthony et Mehdi ont réussi leur pari : ouvrir une pizzeria au cœur de Malakoff, place Rosa Parks. Depuis fin octobre, leur enseigne « Mario Chic'n Pizz » propose un vaste choix de pizzas, entières ou à la part, la « slice » et un délicieux poulet mariné cuit sur place façon rôtissoire. Ce projet leur a pris 3 ans, pendant lesquels ils ont « tapé » à toutes les portes pour actionner les leviers nécessaires à leur réussite. Quand on leur demande pourquoi à Malakoff, c'est pour eux deux une évidence : « c'est pour redy-

namiser le quartier dépourvu en restauration et participer à créer de la mixité ». Tous deux issus de milieux modestes et populaires ils veulent montrer que « lorsque qu'on y croit et qu'on a de la volonté, on y arrive ». Et ils en sont la preuve et souhaitent que leur réussite soit contagieuse, au vu de la mine de talents dans les quartiers « peu ou pas assez bien exploités ». Cerise sur le gâteau, Anthony et Medhi ont été lauréats au concours Talents des Cités au niveau régional dans la catégorie « Emergence ».



JEUX & LOISIRS ✈

→ La photo mystère

Saurez-vous découvrir de quel immeuble de Nantes Habitat il s'agit ?

→ Remue-méninges

- 1/ Une maman a 8 enfants et 5 pommes. Comment fait-elle pour que chacun de ses enfants ait la même part de pomme ?
- 2/ Ecrire un seul mot avec les lettres suivantes : N O T U L U S E M

→ À table

La Bûche express sans cuisson de Catherine, locataire à la Bottière

Temps de préparation : 15 minutes
Temps de repos : plusieurs heures
Budget : moyen
Résultat : étonnant !

Ingrédients :

- 1 bocal (325 grammes) de crème de châtaignes à la vanille
- 1 bocal (320 grammes) de marrons entiers
- 60 grammes de margarine végétale
- 100 grammes de chocolat pâtissier
- Sucre glace

Préparation :

Dans un saladier, mixez les marrons. Ajouter la crème de châtaignes et la margarine et mixez à nouveau, jusqu'à obtenir une pâte homogène. Râpez une bonne partie du chocolat. Conservez quelques carreaux râpés plus grossièrement. Introduire une partie du chocolat râpé fin en mélangeant rapidement à la cuillère. Formez une boule avec cette pâte et

roulez-la dans une assiette contenant le restant de chocolat râpé fin. Une fois la boule recouverte, déposez-la sur un film alimentaire. Refermez et modelez à travers le film de façon à former une bûche. Laissez refroidir plusieurs heures au réfrigérateur, jusqu'à durcissement. Avant de servir saupoudrez la bûche de sucre glace et parsemez la avec les gros copeaux de chocolat... C'est prêt !

À vos idées

Cette nouvelle rubrique vous appartient ! Une recette de cuisine, une astuce déco, un bon plan à partager, une idée service... N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour alimenter cet espace détente : Nantes Habitat, Direction de la communication, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes ou communication@nantes-habitat.fr

→ Évènement

Vœux 2016 : cérémonies dans les quartiers

Comme chaque année en janvier, Johanna Rolland, maire de Nantes, viendra à la rencontre des habitants lors de cérémonies des vœux toujours très attendues. Retenez bien la date pour votre quartier !

→ Hauts Pavés- St Félix :

Samedi 9 janvier à 12h au gymnase Joël-Paon

→ Dervallières Zola :

Mardi 12 janvier à 18h30 à la Maison de quartier des Dervallières

→ Centre-Ville :

Vendredi 15 janvier à 18h30 à la Maison de quartier Madeleine Champs-de-Mars

→ Nantes Erdre :

Samedi 16 janvier à 12h au gymnase Jean-Vincent

→ Nantes nord :

Samedi 16 janvier à 18h30 à la salle festive Nantes Nord

→ Malakoff :

Mardi 19 janvier à 18h30 à la Maison des Haubans

→ Île de Nantes :

Jeudi 21 janvier à 18h30 à la Maison de quartier de l'Île de Nantes

→ Nantes Sud :

Vendredi 22 janvier à 18h30 à la Maison des Confluences

→ Chantenay :

Samedi 23 janvier à 12h à la mairie de Chantenay

→ Breil Barberie :

Samedi 23 janvier à 18h30 au restaurant intergénérationnel Malville

→ Doulon :

Mardi 26 janvier à 18h30 à la Maison de quartier Doulon

→ Saint-Donatien :

Jeudi 28 janvier à 18h30 au gymnase Sully

→ Bottière :

Samedi 30 janvier à 18h30 à la Maison de quartier Bottière

→ Bellevue :

Samedi 30 janvier à 12h à la Maison des habitants et du citoyen

→ À savoir

Une nouvelle tarification dans les transports en commun pour les plus modestes

La carte de transport Tempo, destinée aux personnes en difficulté, disparaît dès janvier 2016. Elle cède sa place à la carte Libertan qui intégrera une nouvelle tarification plus solidaire, plus juste et plus équitable. Désormais basée sur les revenus du ménage, cette tarification solidaire transport s'appliquera à l'ensemble des membres du foyer.

Qui est concerné ?

Cette nouvelle formule s'adresse à tous les foyers dont le quotient familial est inférieur ou égal à 600. Ce quotient familial détermine le taux de compris entre -50 % et la gratuité sur la base du tarif du Pass annuel Tan Formule Illimitée. Ce même taux sera appliqué à tous les ayants droit rattachés à la famille.

Comment obtenir la carte ?

Il faut se présenter à l'accueil de sa mairie où l'évaluation des droits sera effectuée.

Le dossier sera ensuite transmis à la TAN. Si vous êtes déjà abonné(e) TAN vos droits seront activés sur votre carte Libertan actuelle. Si vous n'êtes pas encore abonné(e), une carte Libertan vous sera envoyée par courrier à domicile.

Quelle est la durée de validité des droits ?

Les droits sont valables un an et sont à faire réexaminer chaque année.

Renseignements :

Sur www.nantesmetropole.fr/tarification-solidaire-transports et à l'accueil de la mairie de votre commune.

Remarque : conservez votre carte d'une année sur l'autre, elle est valable 10 ans.



→ Réponses des jeux

Remue-ménages
1/ Elle fait de la compta !
2/ UN SEUL MOT.
Photo mystère
Il s'agit des Pierres Noires, immeuble de 54 appartements livré fin 2014 dans la ZAC Bot-tière Chénale.

LE JOURNAL DE NANTES HABITAT Directeur de la publication : Stéphane Dauphin. Comité de rédaction : Franck Albert, Matthieu Coasne, Florian Largillière, Catherine Pasquier - Conception et mise en page : Double Mixte. N°ISSN : 0985-9667 - Impression : La Contemporaine.

Nantes Habitat, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes cedex 1
www.nantes-habitat.fr